

n°44

octobre 2013

**Villers** Nouvelles  
Retrouvez toutes les actualités sur [www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr)

# Faites du Solaire

Participez à la  
**Transition énergétique !**

**Faites du solaire 7e édition**

**La prévention de l'arrêt cardiaque :  
les débuts à Clairlieu**

**Du neuf à l'école**

**En route vers la nouvelle saison  
culturelle**

## Participez à la transition énergétique ! Faites du solaire, septième édition.



Depuis 2004, Faites du Solaire informe tant les professionnels que les particuliers sur les techniques et les pratiques liées au développement durable et à l'environnement.

En abordant dans un premier temps les technologies offertes par l'usage du solaire, le débat s'est rapidement élargi aux thèmes de la construction bioclimatique, de la solidarité énergétique, de l'environnement...

### Place à la transition énergétique !

Le thème de cette édition est la transition énergétique, sujet plus que jamais d'actualité. Petit rappel : la transition énergétique est le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies stockées, dites fossiles (charbon, pétrole, gaz, uranium), à une société plus sobre, fondée sur les énergies de flux (éolien, solaire, biomasse...). En réduisant les besoins énergétiques, en optimisant les systèmes de production, en utilisant au maximum les énergies renouvelables, nous pourrions nous diriger vers un modèle énergétique permettant de satisfaire, de manière durable, les besoins en énergie des citoyens.

La transition énergétique est aussi un choix de société qui engage vers une économie rentable. Si le budget dédié à l'électricité et au chauffage du citoyen peut être considérablement revu à la baisse, la transition énergétique offre aussi une belle opportunité de créer de nouvelles entreprises, petites et moyennes, tournées vers des technologies d'avenir.

La transition énergétique est l'affaire de tous, collectivités, élus et citoyens. C'est un choix de société dont le caractère géopolitique est devenu irrécusable.

### Clairlieu éco-défi : l'éco-rénovation solidaire reconnue au plan national

Créée fin 2009 à l'initiative d'habitants du quartier, Clairlieu Éco-Défi propose une démarche collective de rénovation d'habitats énergivores au rang de BBC (bâtiments basse consommation). Créatrice d'une société coopérative d'intérêt collectif, Clairlieu Éco-Défi étend aujourd'hui son projet à une déontologie supplémentaire : celle d'entreprendre autrement, de contribuer à la création d'emplois liés à la préservation de l'environnement et d'entrer ainsi dans une réelle dynamique de développement solidaire définitivement citoyenne.

Dans cette démarche, Clairlieu Éco-Défi forme des entrepreneurs conscients des changements à apporter à notre environnement, à nos usages et continue aussi à se former en restant curieux et ouvert à toutes les possibilités.

Il semble bien que le pari soit réussi puisque Clairlieu Éco-Défi a été sollicitée pour partager son expérience et établir des constats lors des 7<sup>e</sup> assises nationales du développement durable qui ont lieu les 25 et 26 novembre 2013 à Marseille.

### Les temps forts de la nouvelle édition

#### Le vendredi 18 octobre, Conférence de Guy Hascoët

Ancien député du Nord de 1997 à 2000, secrétaire d'État à l'économie solidaire de 2000 à 2002, il est élu conseiller régional de Bretagne, en tant que tête de liste régionale Europe Ecologie depuis 2010.

La conférence de Guy Hascoët intitulée « Transition énergétique... Une nécessité ! Et une formidable opportunité ! Osons des solutions locales et solidaires. » a lieu le vendredi 18 octobre à 20h00, salle Jean Ferrat.

#### Le samedi 19 octobre, de 10h00 à 18h00 au parc Madame de Graffigny :

##### Des ateliers participatifs

Pour apprendre à diviser par 4 notre consommation d'énergie, pour mesurer la performance énergétique, découvrir l'éco-rénovation et les rapports qu'ils impliquent entre clients et entreprises, pour comprendre comment financer sa rénovation énergétique, pour découvrir les formations vers ces nouveaux métiers, pour comprendre comment se stocke l'énergie solaire destinée à l'électromobilité...

##### Le conseil municipal d'enfants

Plus impliquées que jamais, les jeunes pousses de la commune défendent leur projet de jardinage urbain.

Au parc Madame de Graffigny, accompagnés de poules, ils recommandent plantes aromatiques, fruits et légumes sous forme d'ateliers cuisine.

##### Et aussi...

Mamie Fifi, spectacle pour les enfants de 9 mois à 6 ans, portes ouvertes au jardin pédagogique, marché bio événementiel, nombreuses animations, bourse aux plantes...



La voiture solaire du projet RFB Solar sera présente à Villers avec le prof. Hempelmann de l'Université de Sarre



## Du dialogue et de l'écoute

Mes chères concitoyennes, Mes chers concitoyens,

La fête de vendages 2013 avait été un grand succès, grâce au travail acharné du Comité des fêtes, comme l'a été le vide-grenier de Clairlieu, organisé par le COS Athlétisme, malgré une météo un peu chafouine. Les écoles de Villers étaient prêtes à accueillir les élèves, même celle des Aiguillettes, malgré le retard des travaux de mise en accessibilité et grâce aux mesures correctrices transitoires prises par la Ville. L'ouverture de la Maison de la petite enfance Martine Marchand à Clairlieu s'était parfaitement déroulée. La rentrée villaroise s'annonçait donc sous les meilleurs auspices, jusqu'à ce que les Villarois et les Villaraises découvrent le nouveau réseau Stan 2013. Quelles n'ont pas été leurs déceptions, leurs angoisses, leur colère aussi face à cette nouvelle offre de transports en commun, si peu adaptée à leurs besoins.

La problématique des transports en commun étant une compétence de la Communauté urbaine, j'avais été un des premiers maires de l'agglomération à interroger la majorité du Grand Nancy, en organisant dès 2010 une réunion publique en présence du Vice-Président chargé des lignes de transport en commun en site propre. J'avais ainsi amorcé une concertation avec les habitants, qui n'a pas été poursuivie, d'où les errements actuels. En janvier 2013, j'avais écrit au Président de la Communauté urbaine que je ne pouvais « en aucun cas approu-

ver le projet Stan 2013 [...], les propositions formulées étant nettement insuffisantes et conduisant à une offre de service de transports en commun en recul de 20 ans ! », et je lui réclamaï « une qualité de service équivalente à celle offerte actuellement, en terme de dessertes et de fréquences de passage. »

Les réunions d'échange avec la Communauté urbaine se sont comptées sur les doigts d'une seule main. J'ai néanmoins obtenu des concessions : le passage de la ligne 6 par la Gare de Nancy, car dans un premier projet, elle se dirigeait vers la place des Vosges, empêchant ainsi les Villarois d'y accéder directement ; la poursuite de la desserte de l'arrêt Bois de l'hospice à Clairlieu ; la reprise de la desserte de l'Hôtel de Ville par la ligne 10, qui était évité dans le premier projet. Mais au nom de considérations purement financières, je n'ai rien pu obtenir quant à la suppression des lignes 126, 134 et 135 et des arrêts qu'elles desservaient. La seule compensation de la Communauté urbaine est le Taxi-Stan de Villers, mais il ne s'agit que d'un service au rabais qui oblige à réserver ses trajets la veille pour le lendemain, et même le samedi pour le lundi !

Des Villarois se sont élevés contre cette déplorable situation : d'abord, les riverains et parents d'élèves du collège Chepfer, qui ont obtenu le rétablissement de l'arrêt sécurisé dans la boucle du collège. Les 150 signatures de soutien qu'ils ont rassemblées ont renforcé les trois lettres que j'ai



écrites au Président de la CUGN. Il y a aussi les « Villarois en colère », qui ont lancé une pétition sur Internet et en version papier, disponible à l'accueil de l'hôtel de Ville, et le conseil de quartier de Clairlieu, qui en a déposé une à la MSP.

Votre mobilisation peut permettre de faire bouger les choses, si tant est que la Communauté urbaine veuille bien l'entendre. Signer une des pétitions, comme nombre d'entre vous l'ont déjà fait, m'écrire pour me faire part de vos difficultés et de vos propositions me sera fort utile. En tant que Maire, je suis votre porte-parole, et vous pouvez compter sur moi pour la porter avec force et vigueur à la Communauté urbaine et défendre les intérêts des Villarois et des Villaraises bien sûr, mais aussi de tous les habitants du Grand Nancy.

Votre Maire,

Pascal Jacquemin

### Ouverture d'une enquête publique préalable au classement du massif forestier de Haye en forêt de protection

Du 30 septembre au 31 octobre 2013, une enquête publique est réalisée par les services de l'Etat dans le but de garantir définitivement la préservation et la valorisation du massif de Haye.

La commune de Villers-lès-Nancy est bien sûr concernée par cette enquête, au même titre que les propriétaires de parcelles du secteur. Mais pour des questions d'organisation, les services préfectoraux n'ont pas prévu de consultation du dossier en mairie de Villers-lès-Nancy.

Pour consulter le dossier d'enquête, rendez-vous à la préfecture ou au Grand Nancy, du 30 septembre au 31 octobre. Un registre d'enquête est mis à disposition afin que chacun puisse consigner ses éventuelles observations.

Vous pouvez aussi vous rendre dans les autres communes concernées par l'enquête : Chaligny, Chavigny, Dommartin-lès-Toul, Fontenoy-sur-Moselle, Frouard, Gondreville, Laxou, Ludres, et Vandœuvre-lès-Nancy.

#### Renseignements sur :

[www.meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr), rubrique Politiques publiques > Enquêtes publiques > tableau des enquêtes publiques en cours.

## Sommaire

### A la une

Faîtes du solaire, septième édition

### Solidarité

La prévention de l'arrêt cardiaque

### Education

Spécial rentrée

### 2 Album

La fête des vendages 2013

### 4-5 Plein feux

Portrait de Claude Dontenwill

### 6-7 Culture

En route pour la nouvelle saison culturelle  
Bilan du premier symposium de sculpture

### 8 En bref

### 9 Conseil municipal

### Tribunes

### 10-11 Relations avec la CUGN

13

14

15

15

Directeur de publication : Pascal Jacquemin - Directeur de rédaction : Marie-Christine Marnier

Crédits textes : J.-P. Gurecki, C. de Rosa, I. Houdemont, F. Maxel - Crédits photos : J.-P. Gurecki, C. de Rosa, M. Masson, F. Maxel, C. Didier - Conception / illustration : L. Hanrion, F. Maxel

Impression : 8 500 ex. - Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle Impression : La Nancéienne d'impression Villers Nouvelles n° 44 - octobre 2013

## La prévention de l'arrêt cardiaque : mise en place d'un réseau de Sauveteurs Volontaires de Proximité

En France, ce sont environ 60 000 personnes par an qui décèdent prématurément d'un arrêt cardiaque. Dû à un trouble du rythme, l'arrêt cardiaque provoque un arrêt de la respiration et une perte de connaissance.

Seules 2 à 3 % des personnes ayant subi un arrêt cardiaque y survivent, faute d'intervention précoce par un massage cardiaque et/ou une défibrillation du cœur: 7 fois sur 10, l'arrêt cardiaque survient devant témoins, mais moins de 20 % d'entre eux font les gestes qui sauvent.

### L'engagement de Villers-lès-Nancy : les débuts à Clairlieu

La Ville est adhérente de l'association *Grand Nancy Défi'b* qui a pour objectif de développer une action de santé publique majeure en terme d'amélioration des dispositifs d'urgence et de prévention de l'arrêt cardiaque. Dans ce contexte, Villers compte désormais dans ses équipements 16

défibrillateurs, dont 5 acquis avec l'aide de la CUGN et du SIS, ce qui représente plus d'un défibrillateur pour 1 000 habitants.

Le projet se développe aujourd'hui autour de la constitution d'un réseau de Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP), concernant dans un premier temps, les citoyens proches du secteur de Clairlieu avant de s'étendre à l'ensemble du territoire.

### Pourquoi débiter par Clairlieu ?

Tout d'abord pour des raisons géographiques : Clairlieu est le quartier villarois le plus éloigné des centres de secours. Il y a donc une priorité à mettre en place le dispositif. D'autre part, la concentration urbaine favorise un découpage du secteur en 3 zones, ce qui simplifie la mise en place du réseau de SVP.

Enfin, on remarque un nombre important de jeunes retraités dynamiques qui proposent une réelle disponibilité sur le secteur.

### Réunion publique le 10 octobre 2013 : devenir Sauveteur Volontaire de Proximité.

Dans la perspective de créer l'équipe des SVP Villarois, la Ville organise une réunion publique, en présence du docteur Albizzati, de l'association *Grand Nancy Défi'b*, et Sylvie Robert, chargée de projet santé à la CUGN, au cours de laquelle le dispositif sera exposé en détail, depuis la présentation de l'arrêt cardiaque jusqu'à l'engagement citoyen à devenir SVP.

Le SVP est un citoyen qui se porte volontaire pour répondre aux sollicitations du Samu54 et assurer une mission de sauvetage sur une personne victime d'un arrêt cardiaque, à proximité de son domicile.

Chaque citoyen volontaire qui se fait connaître reçoit, suite à une réunion de sensibilisation, une formation aux gestes d'urgences nécessaires pour secourir une personne victime d'un arrêt cardiaque. Il devient alors SVP sur un secteur géographique dont le rayon d'intervention est défini en fonction de son domicile. Il partage des permanences avec d'autres SVP de son secteur.

**Rendez-vous le jeudi 10 octobre 2013 à 19h30 à l'amphithéâtre de la MJC Jean Savine pour en savoir plus.**

### Les défibrillateurs à Villers-lès-Nancy

- FPA Paul Adam
- Hôtel de Ville
- Centre socio-culturel des Ecraignes
- Centre socio-culturel du Placieux
- Gymnase Bauvin
- FPA Le Clairlieu
- MJC Jean Savine
- Stade Roger Bambuck
- Cosec Marvingt
- Véhicule de la Police municipale
- Association Cœur entretien physique adapté (locaux à Pagnol)
- Centre technique municipal (DEA acquis par la CUGN)
- Jardin Botanique du Montet (DEA acquis par la CUGN)
- Camping (DEA acquis par la CUGN)
- Centre équestre (DEA acquis par la CUGN)
- COSEC Chepfer (DEA acquis par le SIS)

### Grand Nancy Défi'b

Née en 2007, l'association *Grand Nancy Défi'b* organise le recrutement des SVP, les sensibilise et les forme. Grâce à ce nouveau maillon s'intercalant dans la chaîne, entre celui de l'alerte du témoin et celui des secours institutionnels, *Grand Nancy Défi'b* espère réduire le délai d'utilisation du défibrillateur à moins de 5 minutes.

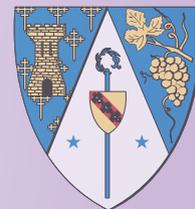
Pour en savoir plus : [www.grandnancydefib.fr/](http://www.grandnancydefib.fr/)



Plan de principe du zonage sur le quartier de Clairlieu.

♥ Les défibrillateurs déjà installés à Clairlieu

# Solidarité



## En chiffre...

**50 000** personnes décèdent de mort subite suite à un arrêt cardiaque chaque année en France

**5%** des décès par an sont des arrêts cardio-respiratoires

**85%** des accidents surviennent à domicile

**2%** seulement des personnes sont sauvées sans séquelles neurologiques

**10 à 15 mn**, c'est le temps qui s'écoule entre l'accident et l'intervention des secours

**5 à 7 mn**, c'est le délai pour intervenir efficacement après l'effondrement de la victime



## Petit glossaire

### Défibrillateur

Comme son nom l'indique, il ne sert que lorsque le cœur fibrille (contractions irrégulières des oreillettes). Il peut alors permettre de rétablir le battement cardiaque. Dans le cas d'un arrêt cardiaque, seul un massage cardiaque s'avère efficace et peut permettre de faire repartir le cœur qui peut alors avoir besoin de défibrillation.

### Arrêt cardiaque

Aussi appelé asystolie. C'est un arrêt prolongé du cœur. Dans ce cas, la défibrillation est inutile car le courant électrique ne permet pas de relancer le cœur. Mais le défibrillateur peut témoigner d'une activité cardiaque ou non.

## Contacts UMPS54

Tél. 06 64 40 81 59  
umps@gmail.com  
www.umps.fr

## L'UMPS 54, en quête de bénévoles

L'UMPS (Unité mobile de premiers secours) a été créée en 2001 dans l'Essonne par des professionnels du milieu médical afin de répondre aux demandes d'assistance médicale et de dispositifs prévisionnels de secours qui n'étaient pas couverts par les structures déjà existantes.

Des équipes qualifiées ont mis à disposition leurs connaissances professionnelles et leur savoir-faire, pour assurer les premiers secours lors de rassemblements culturels, sportifs ou festifs. Dès sa création, l'UMPS souhaitait que leurs équipes puissent intervenir dans le cadre de situations exceptionnelles, de catastrophes naturelles ou accidents.

Peu à peu, des antennes se sont créées dans les autres régions. Rencontre avec Mickaël, vice-président de l'UMPS 54 et Maxime, infirmier départemental, bénévoles de l'association particulièrement impliqués dans la prévention de l'arrêt cardiaque.

### Depuis combien de temps existe l'UMPS 54 ?

L'UMPS 54 est structurée depuis janvier 2013 sur Clairlieu. Nous avons été accueillis à Villers-lès-Nancy à la suite d'une rencontre avec Pascal Jacquemin, attentif et très intéressé par notre démarche. En échange de l'offre faite pour cet hébergement (locaux, fluides...), les associations villaroises bénéficient toutes d'une réduction sur les prestations effectuées. De plus, nous sommes présents sur quatre manifestations dans l'année à titre gracieux pour la Ville.

### Quelles sont vos missions ?

Avant tout, notre rôle est de prendre en charge la problématique « santé » des premiers secours sur un événement, quelle qu'en soit la nature : accidents, catastrophes naturelles ou manifestations accueillant du public.

La première mission est de porter assistance par la pratique de gestes de premiers

secours. Dans certains cas, les pouvoirs publics peuvent nous solliciter pour venir en renfort des premiers secours (recherche et prise en charge de victimes lors de catastrophes naturelles, défense et sécurité civile...) Concernant les rassemblements de personnes sur les manifestations, nous sommes contactés directement par les organisateurs et assurons un dispositif préventif. Nous enseignons aussi le secourisme et sensibilisons le public en matière d'urgence-santé. Par exemple, nous assurons la formation « Alerter, masser, défibriller » dans le cadre de la semaine de la santé.

### Comment vit l'association ?

Nous sommes tous bénévoles. Seuls les frais kilométriques sont remboursés et les repas assurés. Nous existons grâce aux prestations effectuées en région.

Chaque adhérent de l'association paie une cotisation de 16€ par an.

Nous sommes extrêmement sollicités aujourd'hui, mais, malheureusement, nous ne pouvons répondre à toutes les demandes. Nous ne sommes pas assez nombreux pour pouvoir être présents partout où il le faudrait et il n'est pas question d'effectuer des prestations médiocres. Il n'y a qu'une vingtaine de bénévoles aujourd'hui.

### Comment devenir bénévole ?

Tout le monde peut être bénévole, ou presque, dans la mesure où les personnes sont animées par l'envie de secourir et aider. Il faut aussi impérativement aimer le travail en équipe. Et avoir une bonne forme physique ! Quelque soit le niveau de formation, chacun peut trouver sa place au sein de l'UMPS. Dès l'arrivée, les volontaires effectuent un stage de terrain puis seront formés pour devenir bénévole « actif ». Doubler l'équipe aujourd'hui est une nécessité et un minimum pour répondre aux demandes.

## Rentrée scolaire, du neuf à l'école !



Trois TBI (tableau blanc interactif) ont été installés dans les écoles villaraises cet été. Le TBI est un écran blanc tactile associé à un ordinateur et un vidéo projecteur. L'utilisateur intervient sur l'écran avec un stylet électronique ou par simple toucher, selon les modèles.

Villers Nouvelles est allé à la rencontre de Monsieur Rombaut, utilisateur enthousiaste dans sa classe de CM2, à l'école élémentaire Albert Camus. Il livre son approche de cette éducation numérique.

*Depuis combien de temps travaillez-vous avec le TBI ? La prise en main a-t-elle été simple ?*

Le TBI est arrivé début juillet. Etant curieux et passionné de nouvelles technologies, je l'ai accueilli avec plaisir. Nous avons commencé le travail avec les enfants dès le 26 août, avec un groupe de remise à niveau. La prise en main a été plutôt simple. Nous avons reçu une formation de trois heures, plutôt dense, mais très accessible dès lors qu'on a un

intérêt pour l'informatique.

*Quelle est la plus-value apportée par rapport à un enseignement « classique » ?*

Le regard des enfants est plus dirigé vers l'écran que sur un format de tableau classique. Un tableau s'efface et ne garde pas de traces. Le TBI conserve tout ce qui a été fait. Matériellement, c'est un gain de temps pour l'enseignant. Auparavant, il fallait utiliser le vidéo projecteur, préparer le matériel. Maintenant, tout est à disposition dans l'ordinateur. Autre point agréable, le partage du travail : un enfant est absent, malade, on peut conserver les traces du travail effectué et le restituer. C'est un réel confort d'usage pour tous.

*L'inter-activité de l'outil change-t-elle l'attention des élèves ? La concentration s'est-elle modifiée ?*

Il faut préciser que l'inter-activité est possible, mais pas toujours obligatoire. On peut rester très didactique, avec des enfants attentifs et un cours enrichi à l'écran. A l'usage, cela ne modifie pas

grand-chose : l'intervention du stylet ne diffère pas de l'usage de la craie.

Certaines réalités restent exactes. Chez un enfant de 10 ans, on évalue la concentration à environ dix minutes par heure. TBI ou pas, cela ne change pas. En revanche, l'attention peut être captée beaucoup plus rapidement car ce tableau appartient au domaine de l'image. Et l'image attire. L'attractivité est plus forte, mais c'est le seul changement que je remarque pour le moment.

*A terme, se dirige-t-on vers un changement des méthodes pédagogiques ?*

Je ne crois pas. La pédagogie qu'on applique, on la possède avec ou sans TBI. Ce qui change, c'est que ce qui est fait est entièrement fait sur ordinateur. Tout vient du numérique. L'enseignement ne change pas, la gestion du temps change, associée au matériel, à la préparation.

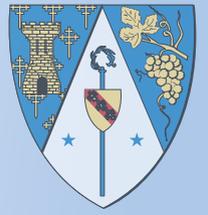
*Ressentez-vous ce que l'on nomme la fracture numérique parmi vos élèves ? Si oui, pensez-vous que l'Éducation nationale est là pour y remédier ?*

Pas vraiment. Il y a plutôt une différence dans l'usage qui est fait par rapport au numérique. On ressent tout de suite la différence entre ceux qui manipulent avec aisance le clavier, la souris et ceux qui utilisent principalement l'outil pour jouer. Je crois que la différence est plus sensible entre les citadins et les ruraux.

Depuis quelques années, l'Éducation nationale a mis en place un brevet, le B2i (brevet informatique et internet) que chaque élève doit passer au terme de sa scolarité. Donc, non seulement l'Éducation nationale le peut, mais surtout elle le doit.

*En conclusion ?*

Mon regard reste personnel sur l'usage du TBI quand bien même j'ai des échanges avec les enseignants des autres écoles de Villers. Il serait sans doute intéressant de savoir comment la pratique est mise en place du côté des CP par rapport à l'apprentissage de la lecture par exemple. Pour le moment, il faut découvrir tous les possibles de l'outil, pas question de s'ennuyer.



## Les travaux d'été

Comme chaque année, les deux mois d'été ont été mis à profit pour l'entretien annuel des locaux avant l'arrivée des élèves.

Cette année, Villars a consacré un effort particulier à la mise aux normes de l'école des Aiguillettes, comme l'impose la réglementation. L'accessibilité des écoles et des établissements scolaires est encadrée par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite « loi handicap ».

L'ensemble des équipements répond

maintenant à ces normes d'accessibilité (rampe d'accès, ascenseur, visiophone, toilettes...).

Les travaux, beaucoup plus lourds que ceux d'entretien courant, ont pris un peu de retard, ce qui n'a pas pour autant mis en péril cette rentrée, les équipes municipales ayant fait le nécessaire pour garantir le meilleur accueil aux enfants.

Les travaux se poursuivent aux vacances de la Toussaint afin que tous, enfants et enseignants, puissent très vite profiter pleinement de cette « nouvelle » école.

### Aménagement des rythmes scolaires

A la suite de la consultation des parents, la Ville mettra en place la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Une année de réflexion est donc ouverte pour assurer ce changement vers quatre jours et demi de classe par semaine. Les services de l'enseignement, de la culture et des sports œuvrent déjà sur des propositions d'activités variées visant à favoriser l'épanouissement des enfants et à développer leur curiosité intellectuelle.

Enseignants et parents seront consultés et informés pour garantir à ce projet éducatif de territoire les meilleures conditions d'usage.



La rentrée scolaire à l'école du Château Simon de Chatellus

## Du côté des petits

En 2014, dans le cadre du partenariat avec la Caf, les crèches devront fournir gratuitement les couches et les repas. La Ville a déjà mis en application une partie de ce fonctionnement pour ce qui concerne les repas dans les crèches villaroises.

La Ville a choisi le prestataire API pour la qualité de son offre. API travaille en liens étroits avec les producteurs locaux afin de garantir une réelle fraîcheur à ses produits. Sa préoccupation pour le bio et la diversité des menus proposés est un véritable atout. Chaque menu est élaboré par une diététicienne en partenariat avec les professionnels de la petite enfance pour répondre aux besoins alimentaires spécifiques à chaque tranche d'âges.

Le coût horaire d'accueil reste inchangé pour les familles. Les repas des enfants sont à la charge de la commune ; le coût supplémentaire est de 3,69 euros par repas et de 0,53 à 0,93 euros par goûter.

Ce qui change, c'est sans doute la façon de manger ensemble, de partager un repas commun : un apprentissage de la vie avec les autres.

C'est aujourd'hui une responsabilité familiale et collective qui intervient dans une période où l'enfant construit sa personnalité.

Il est essentiel, dès le plus jeune âge, d'apprécier les moments d'échange et de convivialité des repas, de découvrir ensemble la diversité des goûts.

## Spécial fête des vendanges



**1** **Pascal Jacquemin et Blandine Souvay**, présidente du comité des fêtes ont ouvert officiellement la 59<sup>e</sup> fête des vendanges, en présence de Walter Vansteenkiste, bourgmestre de Wemmel.

**2** **Stars des années 80**, un concert mémorable qui a réunit plus de 6 000 spectateurs, fans et curieux.

**3** **450 kg !** C'est le poids de raisin acheté par le comité des fêtes. Les membres du conseil municipal d'enfants ont tout vendu. Les dons récoltés iront au profit de l'association « Le rire médecin ».

**4** **Des animations** qui ont enchantés petits et grands quelque que soit le temps !

**5** **Le repas de la fête des vendanges** s'est terminé sur une piste de danse enflammé !



## Claude Dontenwill, gare à vos anches !



Les accordéons romantiques, datant du XIX<sup>e</sup>



Les portraits en bois découpés ornent les étagères

Mi-septembre, à Clairlieu, l'ambiance est calme, l'atmosphère pluvieuse. Une porte de garage est ouverte. Claude Dontenwill apparaît, en « cerbère » aimable d'un cabinet de curiosités.

Claude est une figure connue des Villarois. Son accordéon accompagne les festivités de la commune dont le traditionnel repas de la fête des vendanges depuis dix années. Au-delà de ses prestations scéniques, Claude est un collectionneur, devenu expert au fil de ses acquisitions.

Il faut bien dire que l'accordéon est l'instrument qui fait corps avec lui depuis presque soixante ans.

Poser un pied dans son repaire, c'est un peu glisser de l'autre côté du miroir, dans une caverne invraisemblable, pleine de trésors. Des accordéons, évidemment, mais aussi une multitude de détails qui l'évoque : pochettes de vinyle 45 tours, portraits d'accordéonistes célèbres sur bois découpés, affiches de concerts, articles de presse, partitions, figurines...

### De l'apprentissage à la pratique

Claude Dontenwill a appris l'accordéon à l'âge de 15 ans. Ses parents lui ont offert un *Maugein*, manufacture de Tulle toujours en activité. A cette époque, les guinguettes et les bals musette rythmaient les fins de semaine. Claude, bobinier électromécanicien de métier, enfilait ses bretelles le week-end et si les lundis matin pouvaient commencer avec un peu de fatigue, c'est toujours sans regret qu'il a fait danser et chanter toutes les générations.

*« Tout le monde se retrouvait, quelque soit l'âge. De 18 à 80 ans, l'accordéon parlait à tout le monde. Après une semaine de travail, c'était le rendez-vous. L'accordéon était partout, dans les fêtes, au nouvel an, sur le tour de France. C'était l'instrument le plus populaire. »*

### Le déclic

En 1992, un voisin amène à Claude un accordéon *Dedenis*, fabricant à Brive. « Il ne voulait pas le vendre, ni même me le donner. Il m'a dit qu'il serait mieux chez moi que dans un placard. » Moment décisif pour Claude, puisque c'est sans doute ce dépôt qui a déclenché l'envie de collectionner cet instrument.

A tâtons au départ jusqu'à ce qu'il se fixe l'impératif de ne rechercher que des instruments antérieurs à 1950. Seulement 20 ans plus tard, le voilà à la tête d'une tribu de 620 engins, accordéons, bandonéons, concertinas, bichonnés, répertoriés. En autodidacte, il a retracé pour chaque modèle une histoire.

Les accordéons romantiques (XIX<sup>e</sup>) sont en vitrine avec d'autres plus récents ayant des particularités remarquables. Les autres reposent dans des allées d'étagères, remplies de bas en haut, formant un labyrinthe dans lequel le regard se perd sans cesse.

Au fond de ce petit musée, derrière une rangée de disques, des accordéons attendent patiemment le nettoyage et la remise en forme dans un coin d'atelier. Respectueux, Claude prend le temps, observe et recherche ce qui sera le mieux pour ces petits nouveaux, quelques fois en piteux état.

Si la façon de Claude ne tarit jamais concernant la provenance, l'époque et la spécificité de chaque instrument, il en est de même pour l'histoire du musette et ses protagonistes. Tous accompagnent les lieux, depuis les affiches jusqu'aux portraits sur bois réalisés à la perfection par un de ses amis.

### La reconnaissance

Prud'homme, Verchuren, Homer, Aimable, Ledrich, Ferrari, Azzola... Les plus grands noms de l'accordéon portent un œil bienveillant sur la collection de Claude.

Autre œil bienveillant, celui de Solange, son épouse. Cheville ouvrière de ce petit musée hors-norme, l'accordéon les a réunis au début des années 60, *Au clair de lune à Maubeuge* (enfin, plutôt à Laxou).

Cette passion partagée depuis quelques décennies, Claude et Solange la font découvrir lors d'exposition comme au château Mme de Graffigny il y a deux ans. Ils traversent ensemble la France et parcourent l'Europe pour dénicher la pièce qui s'ajoutera à la collection.

De bouche à oreille, grâce à la presse, grâce aux rencontres, Claude Dontenwill peut être fier d'être reconnu dans son domaine ; il ne serait que trois collectionneurs de ce type en France.

Et lorsqu'on demande à Claude quelle est la pièce qui lui reste à acquérir, il répond sagement que c'est déjà pas mal ainsi. Mais l'œil malicieux, il suggère qu'un accordéon de Verchuren décédé en août 2013 serait quand même à sa place ici, dans le garage magique de Clairlieu...



Claude Dontenwill et son Maugein

# En route pour la nouvelle saison culturelle !

C'est la rentrée ! Regroupant les propositions de la Ville et des acteurs culturels majeurs de la commune, le Théâtre de la Roële et Clairlieu animation, la saison culturelle propose une offre dense et éclectique à laquelle participe pour la première fois *Costumes et traditions en Lorraine*. Partons à la découverte de nouveaux horizons, partageons nos émotions et élargissons nos envies !

Une nouvelle saison, vivante, étonnante, avec des conférences, des spectacles, des expositions et une nouveauté : le cercle des lecteurs qui propose d'échanger des coups de cœur littéraires le deuxième mardi de chaque mois.

Le lancement de la saison a lieu le 10 octobre 2013 pour vous présenter les spectacles à venir, sur scène, avec les artistes associés à cette belle aventure.

Autre nouveauté, la création d'un site dédié à la saison culturelle pour retrouver les détails de la programmation.



Le New Lyric Boys Band



## Zooms sur...

Du rock à l'opéra, de Bach à Claude François par le **New Lyric Boys Band** : une chevauchée comico-lyrique à quatre voix masculines.

Dans ce cabaret musical, quatre chanteurs lyriques nous conduisent sur les routes sinueuses de l'histoire de la musique, mêlant baroque, opéra, opérette, rock and roll, en passant par Mozart, Starmania ou les Beatles et bien d'autres encore... Une comédie rythmée qui ne renie en rien la qualité musicale du chant et de la musique. Nous passons, grâce à cette chevauchée lyrique un rien iconoclaste, du rock à l'opéra avec bonheur.

Ce quatuor hétéroclite tire sa force de la variété de ses personnalités et de leur complicité talentueuse. Il nous donne à entendre un époustouflant numéro de cabaret musical pimenté d'un zeste de folie et d'un brin d'irrévérence ! Comme quoi on peut bousculer les codes de l'opéra, à condition de les respecter !

Un coup de cœur découvert en Avignon en 2012.

Unique représentation le jeudi 10 octobre 2013 à 20h45, salle Jean Ferrat

Cabaret klezmer avec le **Quatuor Odessa** et le groupe **Jeudi soir**

Parce que les talents locaux sont étonnants, quatre professeurs de l'APM (association pour la promotion de la musique), Christelle Guichoux à la clarinette, Marina Zerr à l'accordéon, Vincent Houplon au piano et Aude Puerto au chant; reviennent sur scène pour nous transporter dans une aventure musicale colorée et envoûtante à la découverte du monde klezmer.

En première partie, entamez ce voyage au pays de la musique klezmer avec Jean-Pierre Georges (guitare, arrangements), Jean Cohu (violon), Yannick Adam (basse), Laurent Lehuen (clarinette) et Alain Cheilletz (accordéon) du groupe Jeudi soir.

Unique représentation le vendredi 13 décembre 2013 à 20h45, salle Jean Ferrat



Cabaret klezmer

## Les conférences

De la théorie de l'évolution à l'histoire du Pérou en passant par les écrivains de la Renaissance ou Marie Marvingt... Pas moins de 16 conférences vous sont proposées de septembre 2013 à janvier 2014.

A noter, une série de trois rendez-vous à la découverte des cultures d'ailleurs : la Slovaquie, dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire de la création de la République Slovaque, le Japon et le Pérou à l'occasion de la présentation à Villers d'une partie de l'exposition sur Madame de Graffigny proposée l'année dernière par le château de Lunéville.

La nouveauté de 2013 : *Costumes et traditions en Lorraine* propose tout au long de cette saison des rencontres et des conférences suivies, la plupart du temps, d'un goûter lorrain.

Pour tous renseignements et réservations :  
03 83 92 32 40 ou [culture@villerslesnancy.fr](mailto:culture@villerslesnancy.fr)  
Et <http://saisonsculturelle.villerslesnancy.fr/>



## Premier symposium de sculpture : le bilan de Michel Card

Depuis le début de l'été, le parc Madame de Graffigny accueille les œuvres de six artistes qui ont été mis à l'honneur dans le cadre du symposium de sculpture organisé du 26 juin au 5 juillet 2013. Les œuvres créées sont maintenant propriété de la Ville de Villers-lès-Nancy et à demeure dans le parc.

### Comment est née l'idée de ce symposium ?

Dans la continuité des années passées et des expos de sculptures. La Ville a voulu inscrire ce premier symposium de sculpture monumentale dans le décor « féérique » du parc Madame de Graffigny. Dix jours de création in situ pendant lesquels six sculpteurs se sont côtoyés. Chacun a réalisé une œuvre de grande dimension devant le public (enfants des écoles et grand public), qui a pu ainsi découvrir le geste artistique, les différentes techniques utilisées, échanger et dialoguer avec les artistes. Tout le monde, artistes et public, était ravi. Chacun en a retiré quelque chose. Une belle aventure !

### Qui sont les artistes qui ont participé à cette première ?

Patrick Hervelin qui est un artiste meusien. Il mélange les techniques d'assemblage. Il est connu notamment pour ses célèbres vaches bleues à Commercy. Céline Laurent-Desor,

une céramiste qui a été très marquée par un apprentissage des techniques africaines dans un village de potières au Nigeria. Elle a créé un centre de formation professionnelle préparant au métier de céramiste potier en Lorraine : le « Cpifac » à Velaine-en-Haye. Jean-No, un sculpteur sur fer autodidacte qui travaille beaucoup à partir d'éléments de récupération. Gé Pellini, qui travaille principalement la pierre. Il est souvent sollicité pour œuvrer à grande échelle hors de nos frontières.

François Piquet, un artiste expatrié à la Guadeloupe, soucieux de la simplicité de l'œuvre dans le but de ne pas fermer les portes de l'art contemporain aux non-initiés, de conserver une dimension populaire à la création.

Dominique Renaud, sculpteur sur bois originaire des Vosges, qui présente la particularité d'être artiste et artisan puisqu'il est aussi ouvrier luthier.



Gé Pellini et son banc des z'amoureux



Patrick Hervelin au contact du public



Dominique Renaud à l'œuvre

Tous ont reçu une bourse de création pour leur réalisation, bourse contre laquelle ils ont cédé leurs œuvres à la municipalité.

Les élèves de la section « pierre » du lycée professionnel Camille Claudel à Remiremont étaient eux aussi présents, dans le cadre de cette opération qui était labellisée Nancy Renaissance 2013.

### La fréquentation a-t-elle été bonne ?

Le public est venu nombreux ! Pas seulement de Villers ou du Grand Nancy, mais aussi de toute la France, voire de l'étranger. La labellisation y est sans doute pour quelque chose, mais pas seulement. La volonté de la Ville à impliquer les publics, les écoles, a permis d'étendre l'information. Le travail présenté est de grande qualité. Cela joue. Les artistes ont aussi mis en avant cette opération auprès de leurs réseaux. Les expositions au parc Madame de

Graffigny, comme les expositions au château, rayonnent bien au-delà de Villers.

### Vers un prochain symposium ?

L'idée est plaisante à plus d'un titre. D'une part parce qu'il y a un réel engagement de Villers en faveur de la création contemporaine, à condition que celle-ci reste abordable et raisonnable.

D'autre part, ces œuvres à demeure sont un plus. Cela crée une vraie dynamique du parc Madame de Graffigny. Il se singularise, s'enrichit. Le parc est un endroit remarquable qui mérite ce qu'il y a de mieux.

Il serait intéressant de renouveler l'opération autour d'une thématique particulière, basée sur un sujet commun ou le choix d'un matériau identique pour tous les artistes... Mais tout cela reste encore au stade de la réflexion.

## Septembre en images



**1** **Pascal Jacquemin et Raphaël Bartolt**, préfet de Meurthe-et-Moselle, ont signé la convention de coordination entre la police municipale de la Ville de Villers-lès-Nancy et la police nationale le jeudi 12 septembre.

**2** **Sorties des écoles** au jardin botanique du Montet, à la découverte de la flore.

**3** **Vernissage de l'exposition de Bicelli** à la galerie Madame de Graffigny, la première exposition de septembre.

**4** **Le vide-grenier de Clairlieu** a, cette année encore, connu un beau succès. Les exposants, les curieux et les acheteurs sont venus nombreux.



## Guide 2014 des acteurs économiques et professionnels de santé villarois

La Ville va prochainement adresser aux acteurs économiques (entreprises, commerçants, artisans, professions libérales) et professionnels de santé villarois un questionnaire pour préparer la 4<sup>e</sup> édition du « Guide des acteurs économiques et professionnels de santé villarois » de Villers-lès-Nancy et le distribuer à l'ensemble des Villarois. Si vous n'avez pas reçu votre « fiche acteur économique et professionnel de santé villarois », faites-vous connaître auprès du service développement économique au 03 83 92 32 48 !

## Prochains ramassages des objets hétérogènes

Centre Mairie : 17 octobre 2013  
Clairlieu : 16 octobre 2013  
Les objets doivent être sortis la veille au soir.

## Opération « réglage des phares » organisée par la Ville de Villers-lès-Nancy, en partenariat avec la Prévention routière et la Police municipale les :

Le 12 novembre 2013 de 14h00 à 16h30 au Mail Jean Fléchon  
Le 13 novembre 2013 de 14h00 à 16h30 au parking du centre commercial Plein Centre

## Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le 07 octobre, de 16h30 à 19h30, à la MJC Jean Savine.

## « Etienne Drioton, l'Egypte, une passion » de Michèle Juret

L'auteure, diplômée de l'École du Louvre, est conservatrice du Musée municipal Josèphe Jacquot (Montgeron) et responsable des archives Etienne Drioton. Réservez-le au Cercle scientifique Etienne Drioton au 03 24 33 98 45 – [contact@cercle-drioton.net](mailto:contact@cercle-drioton.net) !

## Décès

Nous apprenons le décès de Madame Suzanne Marchal, qui fut conseillère municipale de 2001 à 2008. Un hommage lui sera rendu à la messe du 19 octobre 2013 à 18h00 en l'église Saint-Fiacre. Toutes nos condoléances à ses proches.

## Hébergement de demandeurs d'asile à l'ancienne école de Plein air de Remicourt

En réponse au courrier adressé par Pascal Jacquemin, Raphaël Bartolt, préfet de Meurthe-et-Moselle, a rappelé l'obligation faite par la loi d'assurer l'hébergement des demandeurs d'asile.

Devant l'augmentation des flux d'arrivée des demandeurs d'asile en Meurthe-et-Moselle, le dispositif d'hébergement est complètement saturé depuis la fin de l'année 2012. Aussi, les autorités ont dû mobiliser des gymnases et autres salles collectives, telle l'ancienne école de Plein air de Remicourt, afin de permettre la mise à l'abri des personnes. Pendant le même temps, les services de l'Etat, en lien avec des opérateurs associatifs et les bailleurs sociaux, se sont mobilisés pour rechercher d'autres solutions d'hébergement.

L'ancienne école de Plein air de Remicourt réunissait les conditions de sécurité incendie et sanitaires et une surveillance médicale des personnes a été assurée. le préfet conclut qu'il s'agissait d'une solution de mise à l'abri non pérenne.

## Brioche solidaires

L'opération « Brioche de l'amitié » est l'une des actions emblématiques de l'AEIM. Engagée en Lorraine depuis 1975, les fonds qu'elle a collecté ont permis des réalisations concrètes pour l'amélioration du quotidien et des conditions de vie des personnes en situation de handicap. En 2013, l'objectif est de l'AEIM est de contribuer à la construction d'un nouveau bâtiment sur le site de l'IME de Briey.

## DYNAMOBILE

l'atelier mobile de Dynamo

**Mise à disposition d'outils  
et aide pour réparer votre vélo**

À Dynamo, c'est vous le mécano !

Atelier Dynamo: 35 Grande Rue, 54000 Nancy // 03 83 37 32 71 // [www.atelierdynamo.fr](http://www.atelierdynamo.fr)

**L'association Dynamo installe son atelier  
Dynamobile au marché bio de Villers-lès-Nancy  
les mercredis 2, 9, 16 et 23 octobre 2013  
de 15h30 à 18h30.**

L'opération « Brioche de l'amitié » a lieu du 07 au 13 octobre 2013. Retrouvez les bénévoles sur les lieux suivants : Match (Plein centre), Monoprix (Placieux) et Intermarché (Clairlieu).

## Collectons bio !

Du 16 au 24 novembre, la Ville participe à la semaine européenne de la réduction des déchets. Au cours de cette période, des bacs de récupération de biodéchets seront installés dans les écoles, collèges et lycée de la commune. Le tri de ces déchets permettant de produire un compost de qualité et une

énergie renouvelable, Villers-lès-Nancy souhaite se joindre à cette sensibilisation. Renseignements : [jeuxmonbacbio.org/](http://jeuxmonbacbio.org/)

## Et si vous donniez deux heures de votre temps ?

Pour renforcer ses équipes de bénévoles, la banque alimentaire de Nancy et sa région vous invite à « donner » deux heures de votre temps les 29 ou 30 novembre 2013 pour distribuer des sacs de collectes, trier et ranger les dons dans une grande surface proche de votre domicile.

Une réunion préparatoire est prévue courant octobre.

Vous pouvez retourner le bon ci-contre pour vous inscrire.

## Infos sur :

[www.ba54.banquealimentaire.org](http://www.ba54.banquealimentaire.org)  
Renseignements le matin  
par téléphone au 03 83 51 69 59  
ou par mail :  
[ba540@banquealimentaire.org](mailto:ba540@banquealimentaire.org)

### BON POUR 2 HEURES GRATUITES

Par ce bon, je me propose d'offrir 2 heures (ou plus) de mon temps à la Banque Alimentaire de Nancy ou à une de ses associations partenaires à l'occasion d'une des collectes de denrées alimentaires (en particulier la Collecte Nationale des **29 et 30 Novembre 2013**)

**Banque Alimentaire**  
de Nancy et sa région

36, rue Jean Mermoz  
54500 VANDOEUVRE/NANCY  
03 83 51 69 59 (le matin)  
[www.ba54.banquealimentaire.org](http://www.ba54.banquealimentaire.org)  
[ba540@banquealimentaire.org](mailto:ba540@banquealimentaire.org)

Notre site Internet

Visa BA54

**Je serai contacté 1 mois avant pour confirmation.**

Mme/Mr Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_

Mon mail (\*): \_\_\_\_\_  
Mon téléphone (\*): \_\_\_\_\_

Ma commune : \_\_\_\_\_  
Remarques : \_\_\_\_\_

(\*) Téléphone et/ou mail obligatoires pour vous contacter

## Compte-rendus des décisions prises par le Conseil municipal

### 19 juin 2013

#### Subventions aux associations

Le Conseil municipal a attribué, à l'unanimité, une subvention aux associations suivantes :

- 1 100 € à l'association Clairlieu animation destinée à financer l'organisation du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'opération Mondovillers,
- 500 € à la MJC du Haut du Lièvre pour l'organisation des navettes estivales gratuites vers la Forêt de Haye pour les Villarois,
- 150 € à l'association Groupe d'habitations villa jardin botanique pour financer diverses actions visant à développer la convivialité et la solidarité entre les résidents du quartier.

#### Demandes de subventions pour l'organisation de la manifestation « Faites du solaire » 2013

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de solliciter des subventions pour un montant total de 11 500 € auprès du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, du Conseil régional de Lorraine, de la Communauté urbaine du Grand Nancy et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), pour l'organisation de la « Faites du solaire » 2013.

#### Dénomination de la nouvelle structure petite enfance de Clairlieu

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de dénommer la nouvelle structure petite enfance de Clairlieu : Maison de la petite enfance Martine Marchand. La Ville de Villers-lès-Nancy a ainsi souhaité rendre un hommage à Madame Martine Marchand, directrice de l'école maternelle Suzanne Herbinière-Lebert et conseillère municipale, qui s'est particulièrement investie dans ce projet et s'est éteinte en 2009.

### 18 septembre 2013

#### Subventions aux associations

Le Conseil municipal a attribué, à l'unanimité, une subvention aux associations suivantes :

- 250 € à l'association Badminton Nancy-Villers destinée à financer les frais occasionnés par la qualification aux play-off

► 700 € à l'association COS Villers gymnastique pour l'organisation de son gala de gym et l'acquisition d'une barre asymétrique

► 400 € à l'association Twirling bâton destinée à financer les frais occasionnés par la qualification au championnat d'Europe se déroulant en Hollande

► 3 000 € à l'association Villers handball destinée à financer les coûts supplémentaires générés par la montée du Club en Nationale 3.

#### Adhésion au Conseil national des villes et villages fleuris

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'adhésion de la ville de Villers-lès-Nancy au Conseil national des villes et villages fleuris. Le label des villes et villages fleuris récompense les actions menées en faveur de la qualité de vie et valorise les communes qui aménagent un environnement favorable au bien-être des habitants et à l'accueil des visiteurs. Villers-lès-Nancy est actuellement labellisée 3 fleurs.

#### Adhésion au protocole de lutte contre les signatures de complaisance en matière d'urbanisme

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'adhésion de la ville au protocole de lutte contre les « signatures de complaisance » en architecture et s'engage à transmettre à l'Ordre des architectes tout dossier suspect comportant des éléments permettant d'apprécier une faute éventuelle.

#### Renouvellement de la convention avec Pôle emploi

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le renouvellement de la convention de coopération avec Pôle emploi. Elle a pour objectif de limiter les démarches administratives des demandeurs d'emploi, d'offrir un meilleur service de proximité, sans se substituer à la mission des conseillers Pôle emploi.

#### Renouvellement de la convention avec le réseau gérontologique Gérard Cuny

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le renouvellement de la convention avec le réseau gérontologique Gérard Cuny. Elle a pour mission principale d'organiser la prise en charge coordonnée et globale des personnes âgées en situation de

fragilité ou de dépendance vivant sur le territoire de la Communauté urbaine du Grand Nancy.

#### Avenant à la convention avec l'association Un toit 2 générations

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité (7 abstentions : Mmes Fléchon-Paglia et Michenon, MM. Marchal, Chardon, Werner, Begouin et Airaud), l'avenant à la convention avec l'association Un toit 2 générations, afin de proposer à la location des appartements au FPA Le Clairlieu à des étudiants. L'association Un toit 2 générations est partenaire de la commune pour la mise en œuvre d'expériences de logement intergénérationnel chez des particuliers.

#### Adhésion de la Ville au Réseau d'alerte pluri-professionnel (RAPP) en santé mentale sur le territoire de l'agglomération du Grand Nancy

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'adhésion de la ville au Réseau d'alerte pluri-professionnel (RAPP) en santé mentale du territoire de l'agglomération du Grand Nancy. Il s'agit d'un réseau pluri-professionnel d'acteurs visant à repérer de manière précoce et à orienter des personnes adultes dont le comportement peut mettre leur santé ou leur liberté en question, voire menacer la sécurité d'autrui.

#### Modification des tarifs de la saison culturelle

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'appliquer un tarif réduit pour les spectacles de la saison culturelle municipale aux adhérents de l'AMCF, de l'APM, de Clairlieu animation, du Comité des fêtes et de Loisirs & culture (théâtre de la Roëlle). L'objectif est de favoriser l'accès à la culture pour tous, tout en valorisant la participation active de certaines associations à l'animation culturelle de la Ville en général, et à la saison culturelle municipale en particulier.

#### Création d'un emploi d'avenir

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la création d'un emploi dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir », à temps complet, pour intégrer le service culturel, en qualité d'agent technique ayant pour missions principales d'assister l'agent en charge de la régie son et lumière, d'aider à

la manutention et de participer à la diffusion de l'information culturelle. Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de 1 an renouvelable ou 3 ans.

#### Nomination d'un nouveau membre au conseil des sages

Le Conseil municipal a validé, à l'unanimité, la nomination de Monsieur Bernard Bellamy au conseil des sages, un poste étant devenu vacant suite au décès de Monsieur Michel Parache.

Les membres du conseil des sages sont : MM. Bernard Bellamy, Gérard Delaveau, Jeanne Drouin, Jacqueline Frühling, Gérard Goulesque, André Hechler, Maryse Leduc, Gérard Tiessen, Marie-Thérèse Zigand.

## Carnet

### Félicitations aux nouveaux mariés et bébés villarois !

#### Naissances

- 11/02/2013 : Hadboun Maryam
- 08/05/2013 : Dalibard Marion
- 22/05/2013 : Deschamps Mathéo
- 22/05/2013 : Génin Hyppolyte
- 28/05/2013 : Pincemin Emma
- 06/06/2013 : Charroy Tyméo
- 08/06/2013 : Gillet Anais
- 13/06/2013 : Baumann Anna
- 05/08/2013 : Guerin Virot Alizée
- 06/08/2013 : Brien Raveney Anthony
- 07/05/2013 : Leanna Bontemps

#### Mariage

- 20/07/2013 : Johanna Keller et Mathieu Goulin
- 27/07/2013 : Cécile Girardot et Olivier Lechtanski
- 17/08/2013 : Nathalie Schemidling et David Laurent

# Expression des groupes politiques

Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », cet espace de débat démocratique est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de son propos.



## Pour une ville toujours aussi agréable à vivre

Ce bulletin municipal de rentrée se devait de faire le point sur les principaux projets en cours avec à chaque fois le même objectif de la municipalité : répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens.

Villers-lès-Nancy a ainsi été cité en exemple pour la façon dont elle a anticipé la rentrée scolaire 2013 qui devait voir se mettre en place la réforme des rythmes scolaires. La décision finale est en fait revenue aux parents d'élèves qui consultés de façon démocratique, ont préféré reporter d'un an la mise en œuvre de la réforme, d'autant qu'ils ont été assurés que la commune se tenait prête à ce que cela se passe dans les meilleures conditions.

Ce sont également ces parents qui se sont félicités des facilités offertes pour l'accueil des jeunes enfants avec l'ouverture de la toute nouvelle crèche Martine Marchand à Clairlieu.

C'était également la rentrée pour toute cette centaine d'associations locales soutenues avec la même détermination par la municipalité. Rentrée encore des Conseils de quartier et du tout nouveau Conseil des sages destinés à donner toute sa vigueur et son sens à une authentique démocratie participative. Dans cette perspective, la municipalité s'est attachée à rassurer les Villarois inquiétés par des rumeurs infondées et totalement erronées quant aux réaménagements du quartier Cattenoz-Bichaton. Par contre, la municipalité continue à dénoncer la

légèreté avec laquelle la Communauté urbaine du Grand Nancy a établi la desserte en transport en commun de notre commune. Comme nous l'avions pressenti, la nouvelle ligne de bus n° 6 en service depuis la fin août 2013, se révèle insuffisante et inadaptée pour absorber le trafic et les liaisons accusent de nombreux retards. Aussi, vos élus de la majorité vous encouragent-ils à se joindre à eux, tous les habitants ainsi lésés pour exprimer leur mécontentement et leurs légitimes réclamations auprès du gestionnaire du réseau, afin qu'il envisage au plus vite une refonte de cette desserte.

Les Villarois ont pu retrouver avec le même plaisir tous ces rendez-vous traditionnels qui créent du lien social, de la convivialité au sein de notre ville et qui à ce titre ont toujours été initiés ou soutenus par la municipalité : la fête des vendanges, le traditionnel repas des anciens, la réception des nouveaux habitants, l'ouverture d'une nouvelle saison culturelle avec une programmation sans cesse renouvelée et éclectique, l'exposition estivale d'art dans le parc de Graffigny, la participation de Villers-lès-Nancy à l'événement Renaissance 2013...

A la clé, une ville toujours aussi belle, une ville toujours aussi solidaire, une ville toujours aussi agréable à vivre.

**Pascal Brenner,**  
Président du groupe majoritaire

## Été indien, automne fiscal

Depuis 12 ans, il fait toujours chaud à Villers à la rentrée. Hélas !

Car l'explication ne tient pas dans un quelconque microclimat qui nous préserverait du rythme des saisons. Elle vient malheureusement de nos feuilles d'impôts locaux qui, chaque année, nous brûlent un peu plus les mains. Chaque année, oui, chaque année, les taux des impôts communaux augmentent !

Normal ? NON ! Car il faut savoir qu'en plus des taux, il y a l'indexation sur l'inflation. Nos impôts augmentent donc nettement plus vite que l'inflation. Pour quel bénéfice sur nos services publics communaux ?

Fatal ? NON ! Non, tous les élus ne font pas pareil, contrairement aux idées reçues. Si vous ne nous croyez pas, demandez à vos amis des villes voisines, et comparez l'évolution. Le microclimat, le voilà : c'est le microclimat de la faiblesse fiscale.

Vertueux ? NON plus ! Au début, le maire répondait (ou plutôt faisait répondre car la matière financière et fiscale ne l'intéresse guère) qu'en prélevant plus sur les contribuables, on gardait une situation financière saine. Sauf que, depuis plusieurs années, notre dette a réaugmenté ! Plus d'impôts, plus de dette, et pas plus d'investissements...

Les automnes se suivent et se ressemblent, mais nous refusons cette démission, qui fait qu'aujourd'hui nombre de Villarois ne parviennent plus à boucler leur budget et songent à partir ailleurs.

Il n'y a pas à chercher plus loin les raisons de la chute impressionnante de la population de Villers.

Mon petit doigt me dit qu'à l'approche des élections municipales, le maire pourrait décréter UNE PAUSE FISCALE.

Ah, zut, l'idée est déjà prise par un autre... Et puis, il n'y aura plus de budget d'ici là.

**François Werner,**  
pour le groupe Villers-Vitalité  
Contactez nous : fwerner@voila.fr ou 0607109599

# Relations avec la CUGN

Compte-rendu des délibérations prises par la CUGN, intéressant les Villarois pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2013.

## 1<sup>er</sup> février 2013

**Appel d'offres pour la ligne 1 du tram**  
Un appel d'offre est lancé pour l'amélioration de la ligne 1 du tram et son homogénéisation avec la ligne 2. Le montant global s'élève à 8 M€ HT répartis en un premier lot de prestations techniques et sécurisation (6,5 M€ HT) et 5 lots liés à l'amélioration du confort intérieur, du design et du système d'information des voyageurs (1,5 M€ HT).

**Complexe sportif des Aiguillettes**  
Le coût prévisionnel des travaux de requalification du complexe sportif des Aiguillettes s'élève à 1 074 000,00 € HT. Le forfait définitif pour la rémunération est de 49 332,01 € TTC.

## 29 mars 2013

### Vélos à assistance électrique

Pour toute acquisition de vélo à assistance électrique, une subvention est attribuable, sur facture, par foyer résidant dans le Grand Nancy. Elle est plafonnée à 250 € par VAE neuf, soit 30 % de l'achat.

## 31 mai 2013

### Pass Zen sur le réseau Stan

La mise en service du nouveau réseau Stan s'accompagne du post-paiement Pass Zen. Le principe consiste à permettre au client de payer ses trajets une fois par mois, au meilleur prix. De 1 à 35 voyages, chaque voyage est facturé 0,90 €. Au-delà de 35 voyages, et quel que soit le nombre de voyages réalisés au cours du mois (du 1<sup>er</sup> au 31 du mois), un forfait de 32 € est appliqué.

## 28 juin 2013

### Bilan 2012 pour le réseau Stan

25,62 millions de validations ont été enregistrées en 2012, soit une baisse de 1,3 % par rapport à 2011 s'expliquant par plusieurs jours de grèves, une forte augmentation du taux de fraude (de 11,5 % à 19,4 %) et une indisponibilité technique accrue de nombreux véhicules en fin d'année.

Le délégataire a fait l'objet d'une pénalité de 86 600 € pour non-respect du niveau d'offre annoncé sur les lignes, non-respect du taux de contrôle contractuel, augmentation du taux de fraude et non-respect des normes d'accessibilité.

### Camping de Brabois

En 2012, la fréquentation du camping a été majoritairement le fait de Néerlandais, en transit sur l'axe Nord-Sud (53,77 %). On note une augmentation de l'occupation

en saisons basses qui met en évidence l'émergence d'une nouvelle forme de tourisme.

### Jardin botanique du Montet

Il y a eu 62 477 visiteurs en 2012, soit un résultat en régression de 12,5 %. Le chiffre d'affaires de la boutique du jardin botanique s'élève à 26 883 €.

## 5 juillet 2013

### Classement du massif de Haye en forêt de protection

Dans la perspective de classer le massif de Haye en forêt de protection et lui garantir définitivement sa préservation, une enquête publique est organisée au cours de l'automne 2013, durant laquelle les communes concernées seront amenées à délibérer. Le Conseil d'Etat sera saisi à l'issue de cette phase de consultation.



Depuis la mise en place du nouveau réseau Stan, une majorité d'usagers des transports en commun de l'agglomération nancéenne exprime son mécontentement, constatant la dégradation du réseau dans sa globalité : moins de lignes transversales entre communes, obligation de passer par le centre de Nancy impliquant un allongement des durées de transports...

À Villers-lès-Nancy, les suppressions de lignes et d'arrêts, ainsi que l'absence de ligne structurante à haute fréquence ramène les villarois 20 ans en arrière.

Par ce recours, les usagers souhaitent faire entendre leur désapprobation, à défaut d'avoir été consultés en amont. Pour soutenir le groupe, rendez-vous sur leur page facebook : [www.facebook.com/VillaroisEnColereContreLeReseauStan2013](http://www.facebook.com/VillaroisEnColereContreLeReseauStan2013)

Pascal Jacquemin soutient l'initiative citoyenne de cette pétition en la mettant à disposition des villarois, à l'accueil de la mairie et qui complète la pétition en ligne qui a déjà recueilli trois cents signatures.

### Ce que la ville a déjà obtenu

1. la continuité de la desserte de l'arrêt Bois de l'hospice
2. le passage de la ligne 6 par la gare SNCF
3. le taxi-stan de Villers-lès-Nancy
4. la reprise de la desserte de la boucle du collège Chepfer

### Ce qu'il reste à obtenir

- la remise en service des anciennes lignes 126, 134 et 135
- la hausse de fréquence de la ligne 6

### Les lignes du réseau STAN 2013 sur Villers-lès-Nancy

- Villers-lès-Nancy est desservi par :
- 6** La ligne 6 De Villers Clairlieu à Sabotville Savonnes en passant par :
    - la Technopolis de Brabois,
    - le collège G. Chepfer,
    - l'avenue du Général Leclerc,
    - Boulevard E. Zola,
    - Place de la Commanderie,
    - Nancy Gare,
    - Cours Léopold,
    - le Faubourg des Illmanns,
    - le pont Vierge
    - Fréquence : 15 min. en heures de pointe et 30 min. en heures creuses.
  - 8** La ligne 8 De Vandœuvre-CHU à Sabotville en passant par :
    - la Faculté de Médecine,
    - la Technopolis de Brabois,
    - l'avenue Paul Mullaer,
    - Villers Village,
    - la Faculté des Sciences,
    - l'avenue de Brabois,
    - les quartiers Stendral, Nancy Thermal et Mon-Désert,
    - ARTÉM,
    - Cours Léopold,
    - le quartier Jettiche,
    - Mésiville Centre,
    - Fréquence : 15 min. en heures de pointe et 30 min. en heures creuses.
  - 10** La ligne 10 De Vandœuvre-CHU à Nancy Pôle de Santé en passant par :
    - les Nations,
    - Villodrome,
    - Marie de Villers,
    - le ZAC La Sapinière,
    - Champ-le-Bœuf,
    - le Parc des Sports de Condey
    - Fréquence : 15 min. en heures de pointe et 30 min. en heures creuses.
  - 15** La ligne 15 De Villers Lycée Stanislas à Lorraineville Gare en passant par :
    - Villodrome,
    - Vandœuvre centre,
    - ZAC Ratenval,
    - collège Haut-de-Penry,
    - Hédoucourt Centre,
    - 23 de Hédoucourt Est,
    - les quartiers 5 Fontaines et Maréchal,
    - Lorraineville centre,
    - Fréquence : 20 min. en heures de pointe et 40 min. en heures creuses.
- Le service TaxiStan de Villers dessert les boutonniers de Sabotville et du Domaine Casseres, l'avenue Paul Mullaer pour rejoindre la ligne 10 Villodrome, la ligne 134 avenue Prévostier ou la Place Paréol. Du lundi au samedi de 6h à 19h30, le dimanche et jours fériés de 8h à 18h sur réservation la veille.
- Pensez aussi aux lignes Staxipax (voir plan de poche)